
VISITES PASTORALES DE L'ARCHIPRÊTRÉ DU ROUSSET
par Mgr de LORT de SÉRIGNAN de VALRAS, ÉVÊQUE DE MACON

**BONNAY, SAINT-HYPOLITE, AYNARD,
ARCHIPRÊTRÉ DU ROUSSET.**

Ce jourd'hui quinzième jour du mois de juin mil sept cent quarante-six, avant midi.

(extrait concernant la chapelle du château de Chassignolle)

Enquis le sieur curé s'il n'y a pas de chapelles rurales ou domestiques dans l'étendue de ladite paroisse ? Répond qu'outre les églises d'Aynard et de Saint Hypolithe cidessus rapportées, il y a une chapelle domestique dans le château de Chassignolle appartenant au sieur de Belleperche, où nous étant transportés nous l'avons trouvée dans la situation suivante

CHAPELLE AU CHATEAU DE CHASSIGNOLLE.

Un bâtiment de plein pied dans la cour dudit château posé en bise (*au nord*) et attenant en matin (*à l'est*) au corps de logis et en soir (*à l'ouest*) au fournier, sans bâtiment dessus ni dessous, de neuf pas de longueur sur six de largeur éclairée de deux vitraux en bise (*au nord*) en état, carrelée proprement et lambrissée de même.

L'autel est d'une seule pierre longue de cinq pieds et large de trois, non sacrée, posée sur un massif de maçonnerie, sur lequel on a posé un marbre dans un cadre de bois, lequel n'a aucune marque de consécration il est couvert de trois nappes et d'un tapis de toile peinte.

La contre table est un cadre de bois chêne à moulures dans lequel est monté un devant d'autel de velours ciselé rouge très propre. On y monte par une marche de bois en état.

Sur ledit autel est un double gradin aussi en chêne en état, sur lequel il y a un crucifix de bois noir avec son christ d'ivoire en état, quatre chandeliers et quatre vases de bois peints en rouge, quatre vases de faïence.

Le tableau qui sert de retable est dans un cadre de bois de chêne de quatre pieds et demi de longueur sur trois et demi de hauteur, posé dans un panneau en menuiserie qui occupe toute la largeur de l'autel jusqu'aux lambris où il est terminé par une corniche ledit tableau représente le mystère de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

Tout le fond en matin (*à l'est*) de ladite chapelle est boisé et peint de couleur gris perle, ainsi que le plafond. A côté dudit autel sont deux crédences assortissantes à la boiserie de l'autel, dans le cadre desquelles est un devant d'autel de toile peinte usée. Pour la célébration de la sainte messe il y a un calice d'argent avec sa patine dorés en dedans en état, un missel Romain Franciscain neuf, un pupitre, un Teigitur, une chasuble de ligature à fleurs de toutes couleurs à voil de soie rouge et violet sans bourse

Autre chasuble de damas blanc à orfrois d'étoffe or et argent assortie et en état, la bourse a besoin de réparation deux burettes d'étain avec le bassin une aube assortie avec ses amict et cordon; deux corporaux, six purificateurs, une palle. Il y a aussi plusieurs images cadrées servant d'ornement à ladite chapelle, le tout propre et en état; une clochette.

On y entre par une porte en midi (*au sud*) qui a besoin de réparation, au dessus de laquelle est un petit jour bien vitré. Les murs et le couvert nous ont paru en état.

Il y a une fondation dans ladite chapelle de vingt-quatre messes faite par M. Nicolas de Belleperche seigneur de Chassignolle, sous la rente annuelle de douze livres irrachetable, hypothéquée sur la terre de Chassignolle et au cas que ladite chapelle vint à tomber seront dites les dites messes dans l'église de Bonnay, par acte reçu Bruyn Noe Cluny le 3e juin 1746 à nous exhibé de l'autre part.

f H. C., évêque de Mâcon;
L'abbé de Bussy, vicaire général Duplessis, prêtre
Plassard, vice promoteur.